

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

ASSISES DE PRINTEMPS 2021

GÉRARD BRIAUD - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ERIC LAMARQUE - CTN

THOMAS MOURIER - RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT, MARKETING ET PARTENARIAT

PSF : DEROULEMENT DE L'ATELIER

- La présentation de l'ANS (5 min)
- Le retour sur la campagne PSF 2020 (10 min)
- La campagne PSF 2021 (15 min)
- Le témoignage d'un Comité Départemental (15 min)
- Questions-Réponses (30 min)

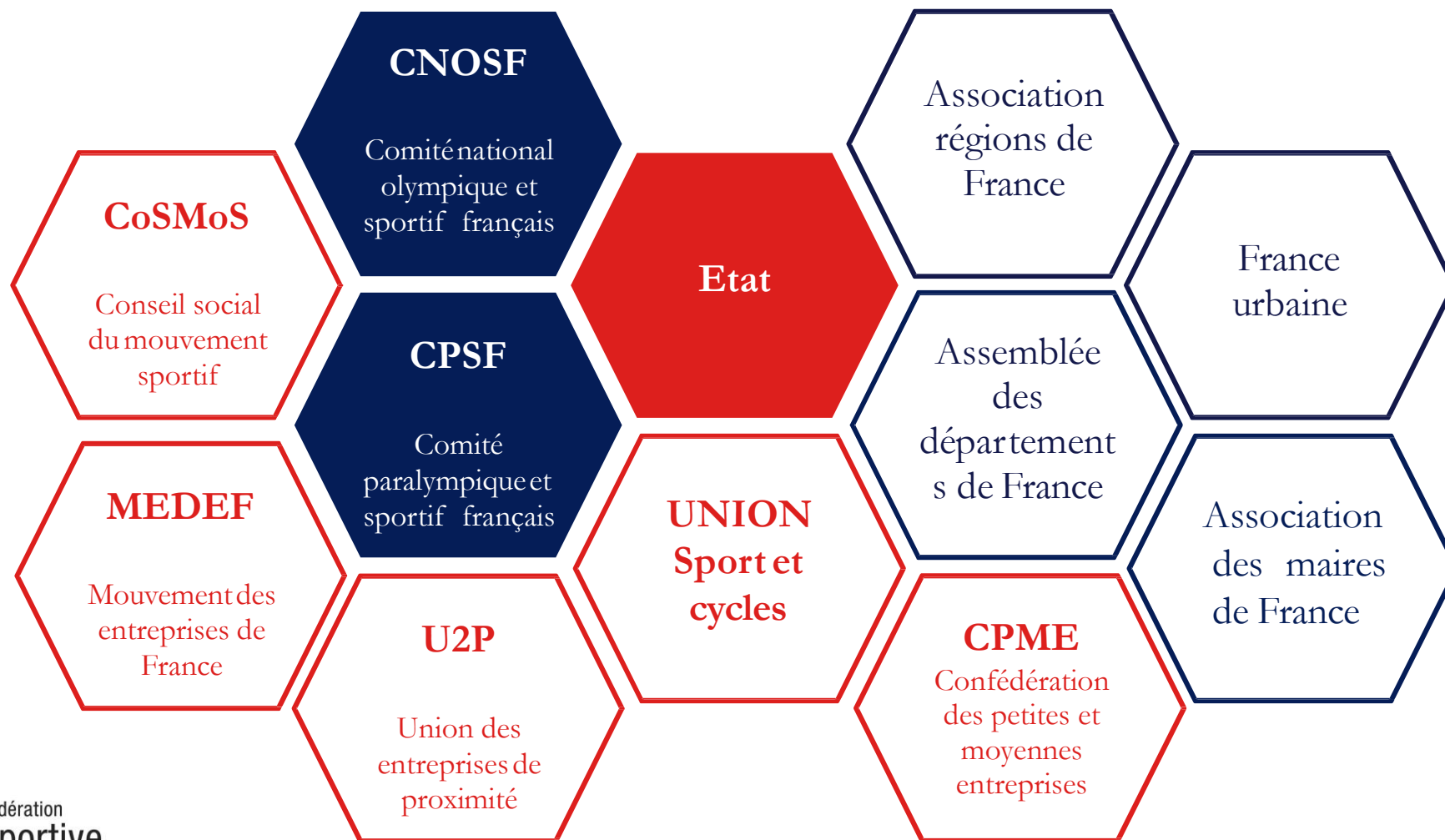
PRÉSENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

PSF : PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



- **19 février 2019** : Dernier CA du CNDS (*part territoriale et part équipements*)
- **24 avril 2019** : Création de l'Agence nationale du Sport

LES MEMBRES FONDATEURS DU GIP



PSF : PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

- **Deux missions principales :**

- **La haute performance** : l'Agence contribuera à accompagner les fédérations vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques en plaçant la cellule athlète – entraîneurs au cœur du dispositif
- **Le développement des pratiques (service du développement fédéral et territorial / service des équipements sportifs)** : l'Agence garantira une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges de la vie et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024. Elle privilégiera les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs

LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Une part territoriale

- qui contribue au développement de la pratique sportive de tous les publics, sur tout le territoire, à tous les âges, par le soutien aux projets des associations sportives locales

Une part équipement

- qui participe au développement de la pratique sportive pour tous par le soutien financier à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs

Une part nationale

- qui accompagne des projets répondant aux orientations nationales prioritaires fixées chaque année par l'Agence

PSF : PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



PART TERRITORIALE

**2 DISPOSITIFS
COMPLEMENTAIRES
PST / PSF**

170,7M€ en 2021
[2020 -> 129,75M€]

**Projets Sportifs
Territoriaux (PST)**

correspondant aux crédits
instruits au plan régional
[par les DRAJES / DSDEN]

89,3M€
[2020 -> 66,35M€]

**Projets Sportifs
fédéraux (PSF)**

correspondant aux crédits
instruits par les fédérations
dans le cadre de la
déclinaison de leur
stratégie fédérale

81,4M€
[2020 -> 63,4M€]



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

LA SYNTHÈSE CHIFFRÉE EN 2020

78 STRUCTURES (77 FÉDÉRATIONS + CNOSF)

37 705
projets déposés

16 500
associations
demandeuses

PSF
63,4M€

30 525 projets soutenus (81%)
[contre 23 101 financées en 2019]

au bénéfice de

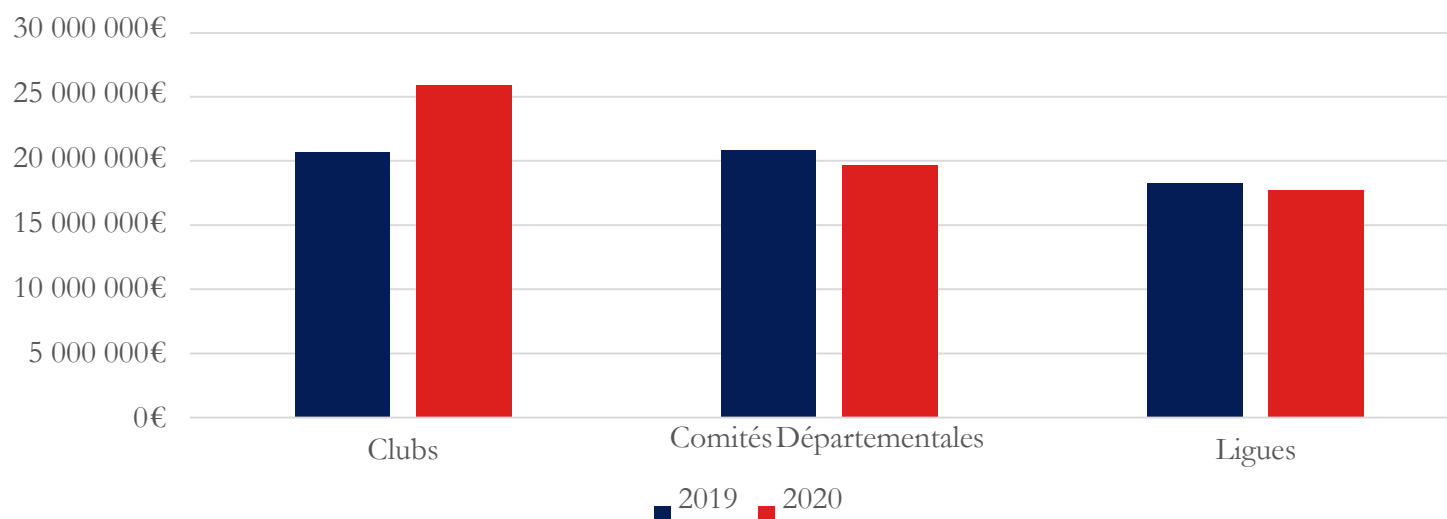
14 200 associations (85%)
[contre 10 878 associations financées en 2019]

4 460 € de subvention moyenne
par association

PSF : PRESENTATION DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

SYNTHÈSE CHIFFRÉE 2020 – RÉPARTITION PAR TYPE DE STRUCTURES¹

Comparaison 2019-2020



Structures	2019	2020	Evol.
Clubs	20 655 637 €	25 939 389 €	+25,6 %
Comités départementaux	20 835 724 €	19 662 768 €	-5,6%
Ligues / Comités régionaux	18 236 788 €	17 722 520 €	-2,8%

1-Hors Saint-Pierre et Miquelon, Nouvelle Calédonie, Corse, Polynésie française et Wallis et Futuna

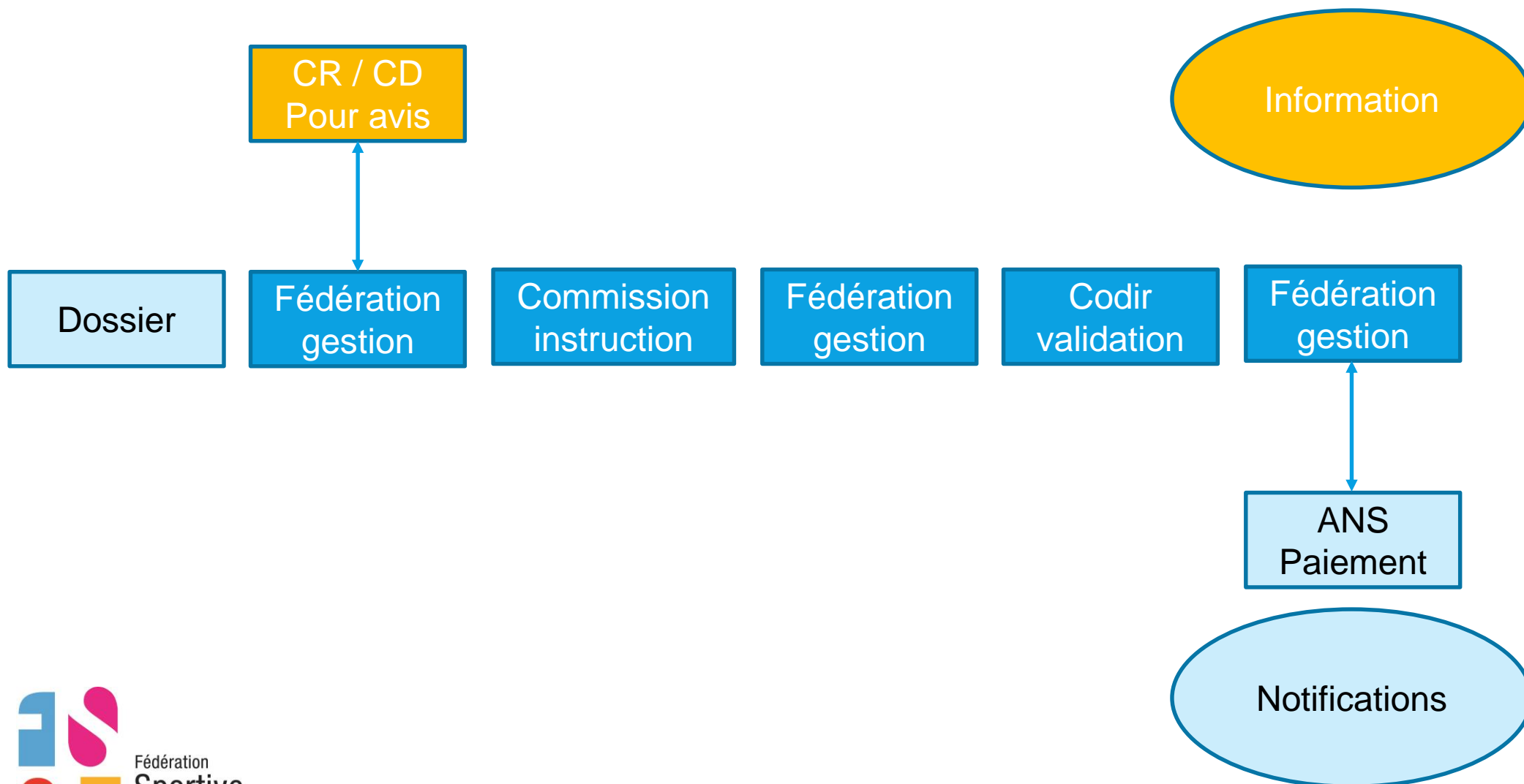
PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

RETOUR EN CHIFFRES SUR LA CAMPAGNE 2020

PSF : RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE 2020

- **Janvier 2020 :**
 - Comité directeur du 18 janvier : présentation de la méthode et des orientations.
 - Réunion des agents de développement des régions du 24 janvier : présentation du dispositif, des priorités, de l'accompagnement à mener.
 - Réunion du Conseil du territoire du 25 janvier : présentation de la campagne 2020.
- **Février 2020 :**
 - Finalisation des outils.
- **1^{er} avril au 10 mai 2020 :**
 - Lancement de la campagne (ouverture compte asso / note de cadrage / orientations fédérales) et examen de la recevabilité des demandes.
- **10 mai au 27 mai 2020 :**
 - Instruction des demandes par les membres de la commission et les CTN.
- **27 mai au 10 juin 2020 :**
 - Harmonisation des propositions.
- **13 juin 2020 :**
 - Réunion de la commission d'instruction.
- **20 juin 2020 :**
 - Validation par le comité directeur des propositions de répartition.
- **30 juin 2020 :**
 - Transmission à l'ANS et mise en paiement.

PSF : RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE 2020



PSF : RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE 2020

L'examen des demandes est prévu de la façon suivante :

- Une étude de recevabilité réalisée par les services du siège et la direction technique nationale.
- Une proposition d'attribution des subventions par une commission spécifique. Cette commission d'instruction des demandes de subvention est constituée de :
 - o 6 membres du comité directeur ;
 - o 6 membres de comités régionaux (hors présidents et trésoriers) ;
 - o 6 personnes représentant le territoire.

Les membres de la commission seront répartis en groupe de trois personnes issues de chaque catégorie, et ne traiteront pas de dossiers issus de leur région d'origine,

Travail en groupe et harmonisation des décisions avec CTN

Les propositions d'attribution seront validées par le comité directeur du 20 juin 2020.

PSF : RETOUR SUR L'ORGANISATION DE LA CAMPAGNE 2020

Critères d'évaluation :

Les différentes demandes de subventions seront évaluées entre autres sur :

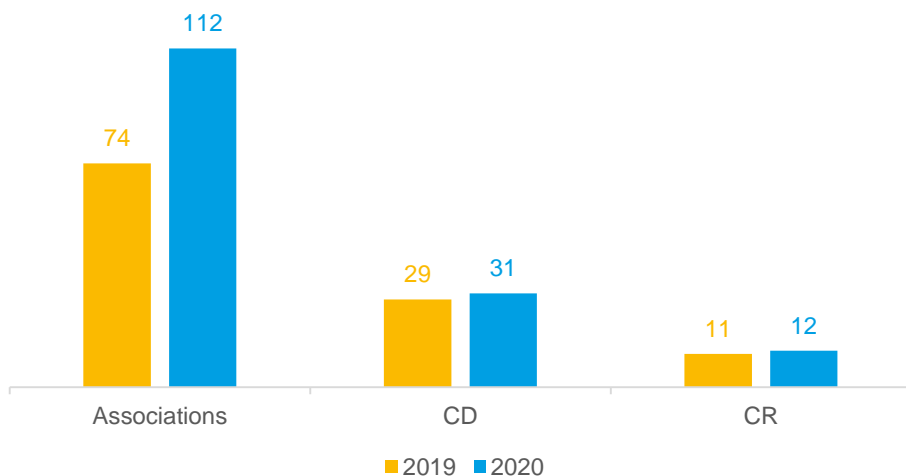
- L'avis des comités départementaux et régionaux en fonction du porteur du projet ;
- La réponse à une ou plusieurs orientation(s) fédérale(s) ;
- Le caractère prioritaire ou non de l'action ;
- Le respect des délais imposés ;
- L'implication dans la vie fédérale (certification, labélisation, etc.) ;
- Le respect du nombre d'actions maximum autorisé en fonction du porteur du projet (max 2 pour les associations, max 4 pour les CD, CR).

N.B : ces critères d'évaluation évolueront pour la campagne 2021

PSF : NOMBRE DE PROJETS REÇUS

**PROJET = DOSSIER DE SUBVENTION
DANS UN PROJET, LA STRUCTURE PEUT DEPOSER 1 OU PLUSIEURS ACTIONS**

Evolution du nombre de projets 2019-2020



En 2020, 155 projets reçus dont :

- 140 financés
- 10 refusés
- 5 hors-délais

En 2020, 155 projets reçus dont :

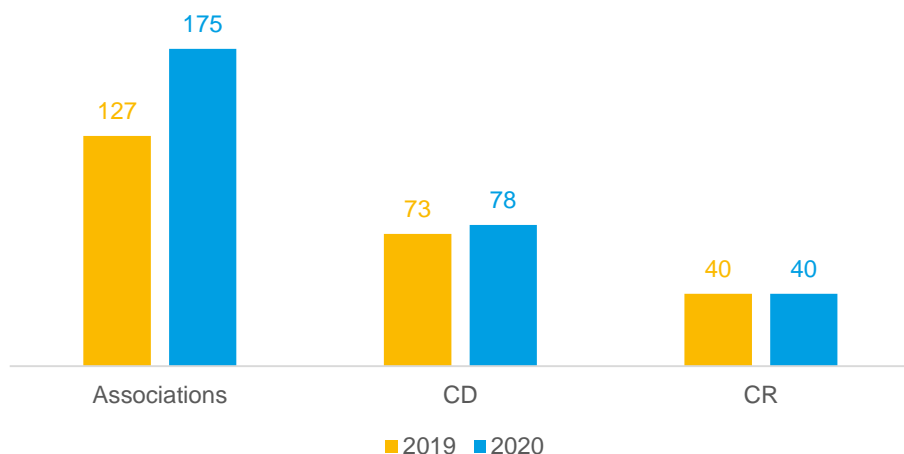
- 72% par des associations
- 20% par des CD
- 8% par des CR

En 2020, 155 projets reçus avec :

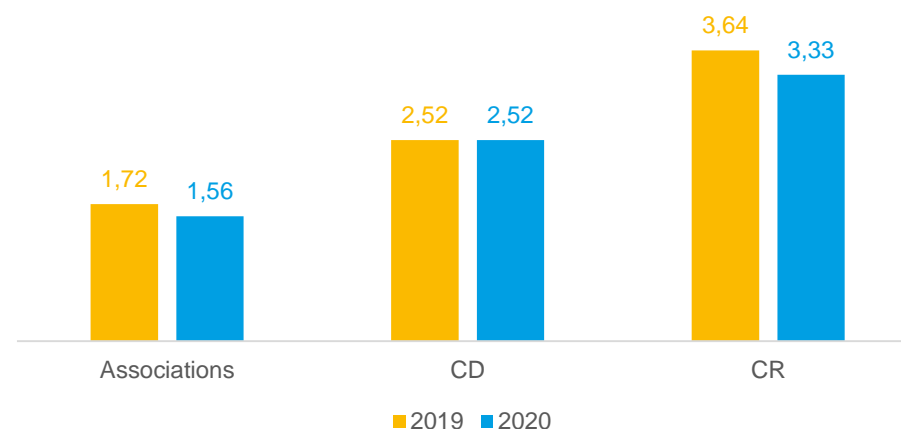
- + 51% des associations
- + 7% des CD
- + 9% des CR

PSF : NOMBRE D' ACTIONS REÇUES

Evolution du nombre d'actions 2019-2020



Evolution du nombre d'actions par projet 2019-2020



En 2020, 293 actions reçues dont :

- 268 financées
- 15 refusées
- 10 hors-délais

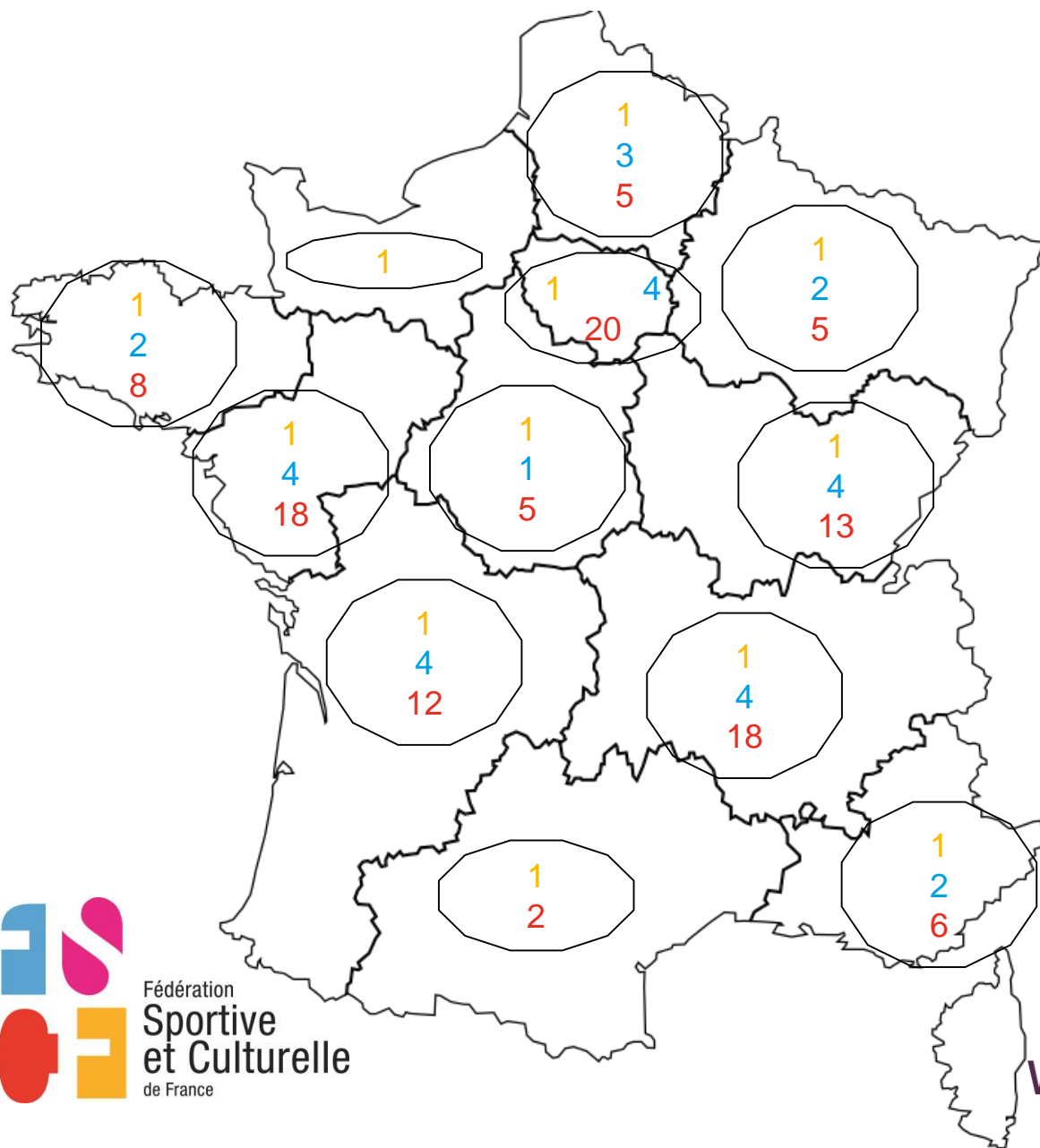
En 2020, 293 actions reçues dont :

- 60% par des associations
- 27% par des CD
- 14% par des CR

En 2020, 293 actions reçues avec :

- + 38% des associations
- + 7% des CD

PSF : RÉPARTITION DU NOMBRE DE PROJETS EN FONCTION DU TYPE DE STRUCTURE PAR RÉGION

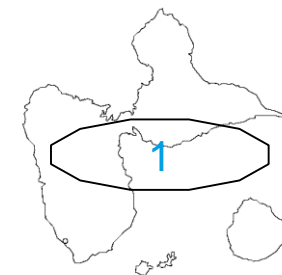


Comité régional

Comité départemental

Association

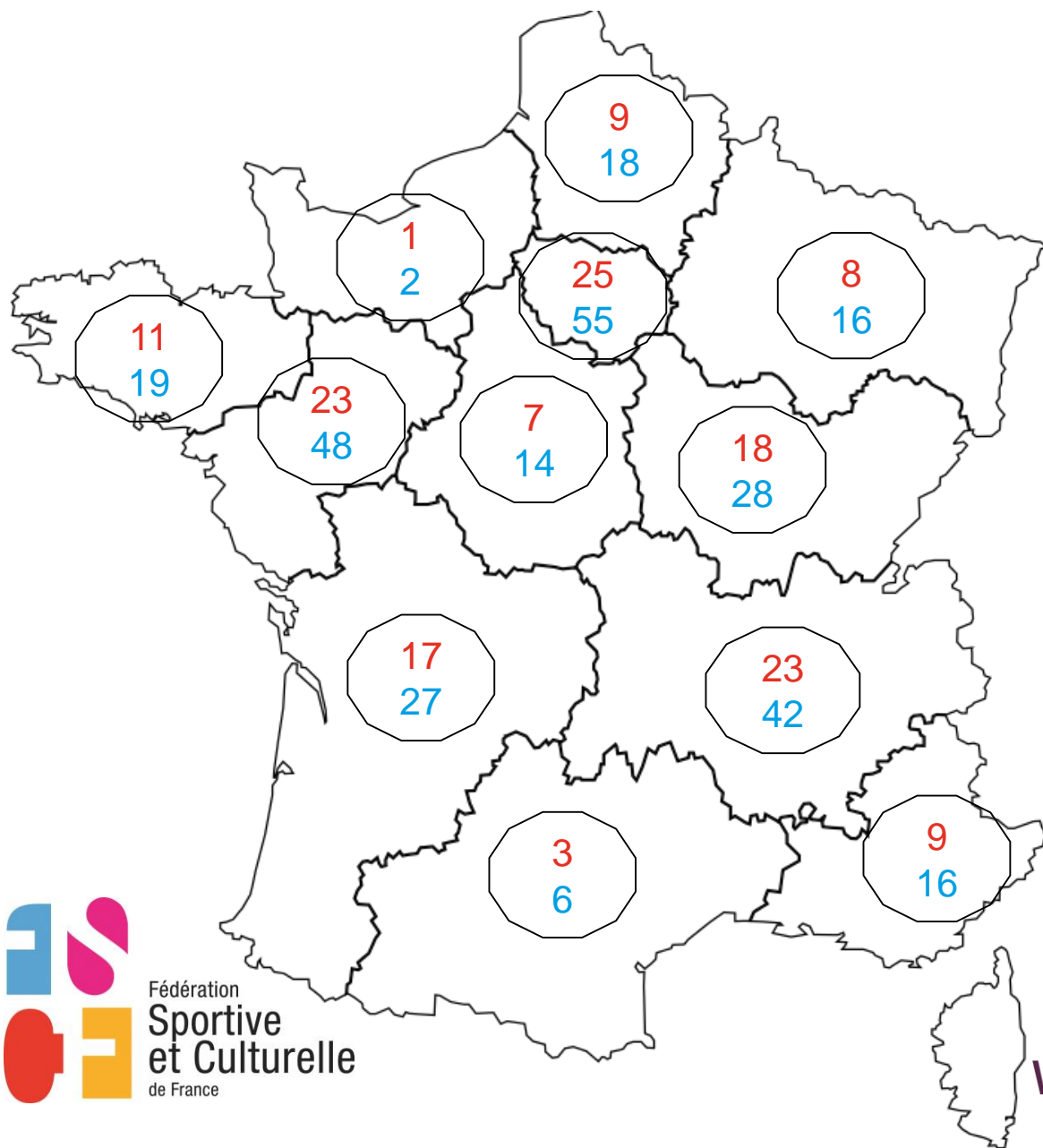
Montant total : 515 625 €



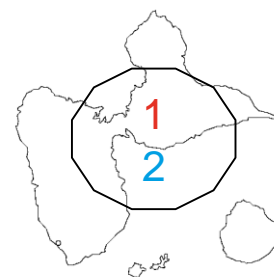
Guadeloupe

PROJET = DOSSIER DE SUBVENTION

PSF : NOMBRE DE PROJETS ET D' ACTIONS PAR RÉGION



Nombre de projets par région
Nombre d'actions par région

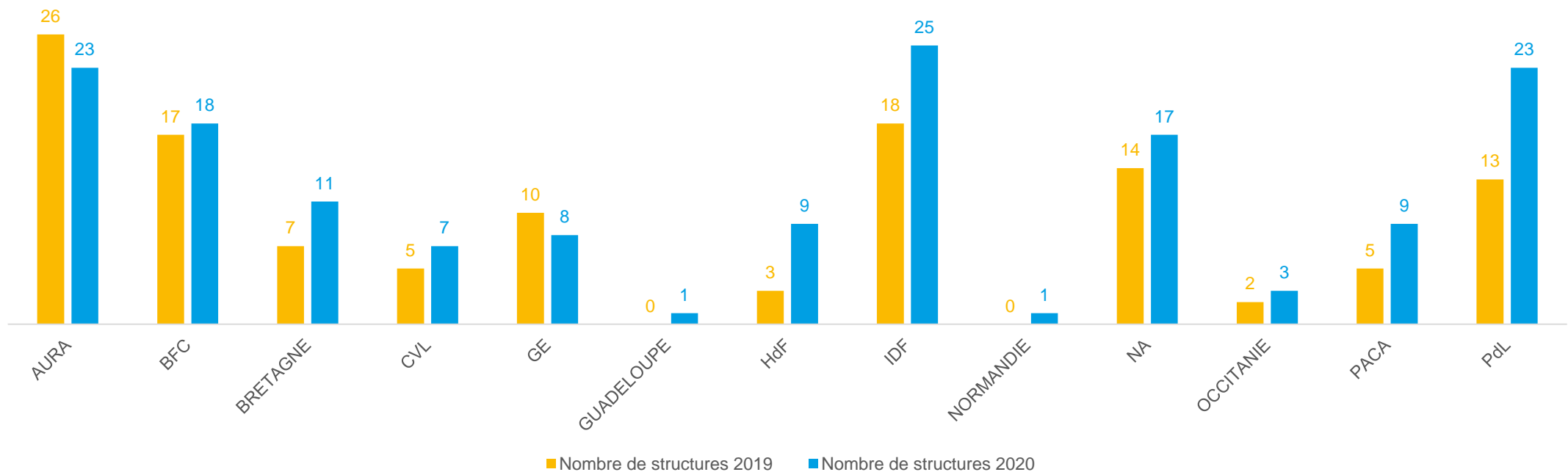


Guadeloupe

Nombre total de projets : 155
Nombre total d'actions : 293

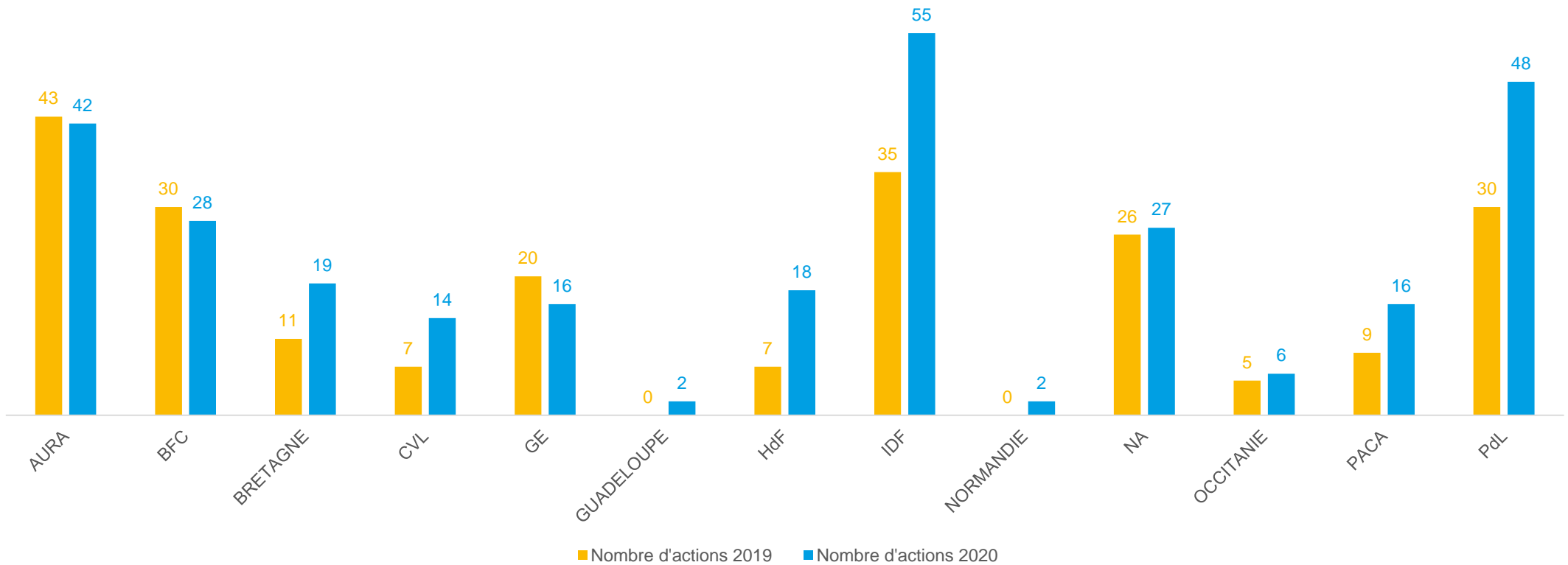
PSF : NOMBRE DE PROJETS PAR RÉGION

Evolution du nombre de projets par région 2019 - 2020



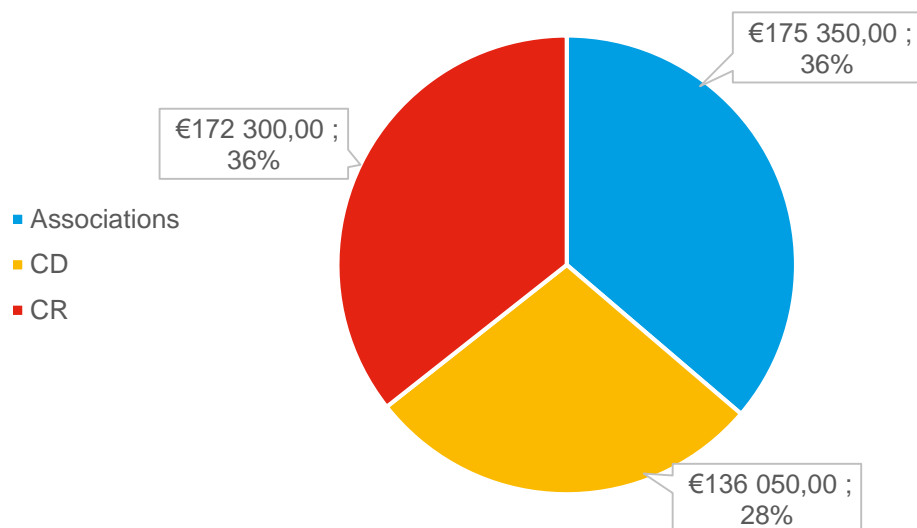
PSF : NOMBRE D' ACTIONS PAR RÉGION

Evolution du nombre d'actions par région 2019 - 2020

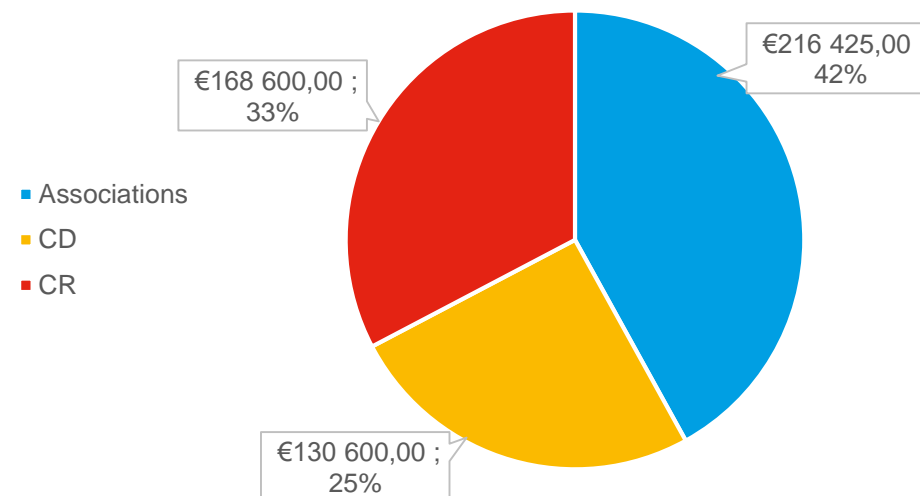


PSF : RÉPARTITION DE LA PART TERRITORIALE PAR TYPE DE STRUCTURE

2019



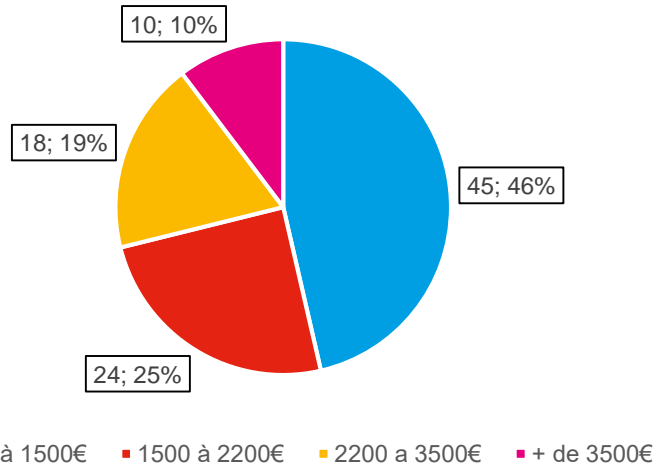
2020



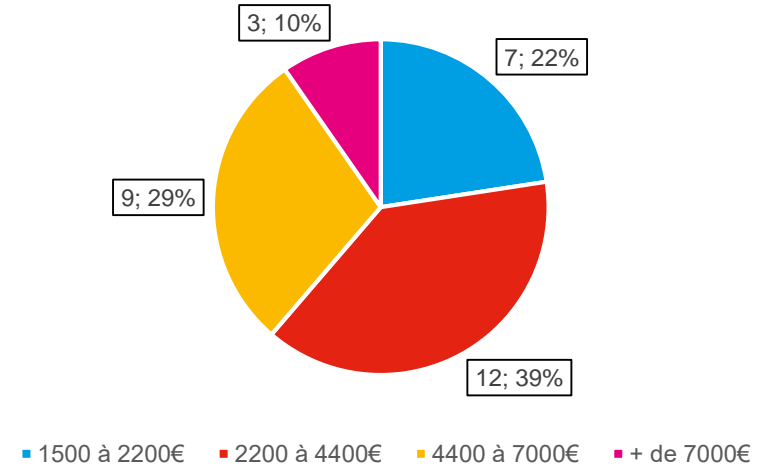
	2019		2020	
	Subvention moyenne action	Subvention moyenne projet	Subvention moyenne action	Subvention moyenne projet
Associations	1 380,71 €	2 369,59 €	1 236,71 €	1 932,37 €
CD	1 863,70 €	4 691,38 €	1 674,36 €	4 212,90 €
CR	4 307,50 €	15 663,64 €	4 215,00 €	14 050,00 €

PSF : RÉPARTITION DE LA SUBVENTION PAR TYPE DE STRUCTURE

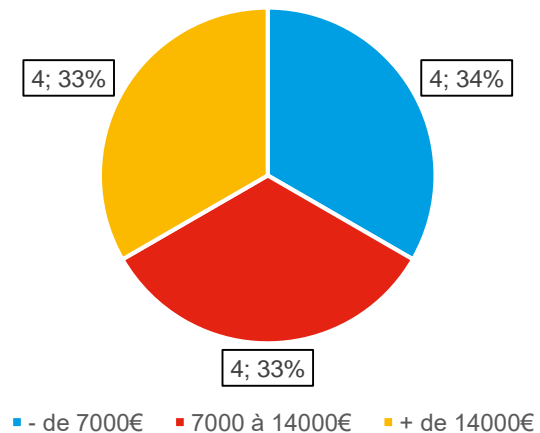
Association



CD

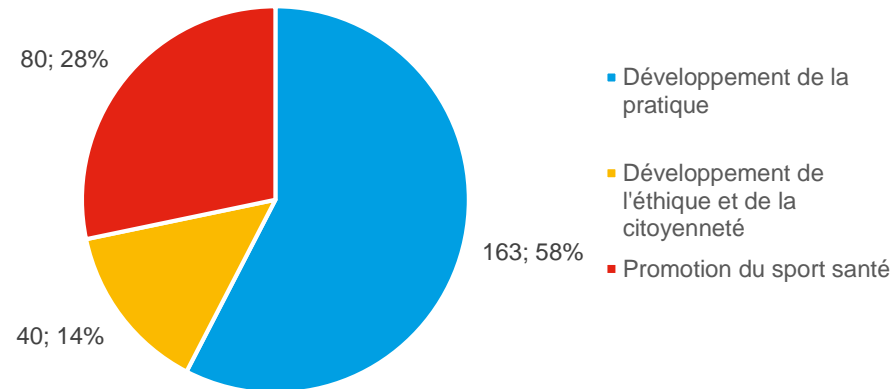


CR



PSF : RETOUR SUR LES OBJECTIFS ET MODALITÉS PRINCIPAUX

Nombre d'actions par objectif opérationnel



Top 5 des modalités d'actions :

1. Action pour le développement de l'éveil de l'enfant ou des activités de gym form'
2. Mise en œuvre du programme fédéral - Atout'form - (y compris journées de sensibilisations, mois sans tabac, drogue, alcool,....)
3. Proposition de pratiques ouvertes à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique
4. Action liée au développement de la multiactivité
5. Développement d'une action Form'+ ou Bouge+

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

CAMPAGNE 2021

PSF : CAMPAGNE 2021

Echéancier :

A partir de début avril : lancement de la campagne de dépôt des demandes (uniquement sur le « Compte Asso » dès que la soumission des dossiers sera activée par l'agence nationale du sport).

26 avril 2021 minuit : date limite de dépôt des demandes sur le « Compte Asso ».

N.B : Les pièces complémentaires pourront être transmises jusqu'au 2 mai 2021 minuit.

Examen de la recevabilité des demandes et transmission aux membres de la commission et instruction des demandes par les membres de la commission.

18/20 juin 2021 : validation par le comité directeur des propositions de répartition et transmission par la fédération des attributions à l'agence nationale du sport

PSF : CAMPAGNE 2021

Afin d'être éligible à la demande de subvention PSF, certaines pièces justificatives sont obligatoires et doivent être déposées sur le « Compte Asso »:

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association ;
- La liste des dirigeants de la structure ;
- Le plus récent rapport d'activité approuvé ;
- Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé ;
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos ;
- Le bilan annuel financier du dernier exercice clos ;
- Un Relevé d'Identité Bancaire ;
- **Le projet associatif** pour l'année en cours ;
- Si la démarche n'est pas réalisée par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier.

PSF : CAMPAGNE 2021

Par ailleurs, pour être éligibles aux subventions PSF, certaines conditions doivent être remplies :

- Disposer d'un dossier complet ;
- Respecter les orientations fédérales issues du plan de développement fédéral ;
- **Disposer d'un projet associatif pour l'année** de la demande de subvention ;
- Avoir transmis un compte rendu financier complet (CERFA 15059*02 et pièces complémentaires) à la fédération, si une demande de subvention avait été demandée l'année précédente.

A NOTER : En raison de l'épidémie liée à la Covid-19, de nombreuses associations ont dû cesser temporairement leurs activités et/ou reporter des projets et actions. Concernant les comptes rendus financier de ces actions, des aménagements ont été conçus par l'ANS (cf. note de cadrage)

PSF : CAMPAGNE 2021

Critères d'évaluation :

Les différentes demandes de subventions seront évaluées entre autres sur :

- L'avis des comités départementaux et régionaux en fonction du porteur du projet ;
- La réponse à une ou plusieurs orientation(s) fédérale(s) ;
- Le caractère prioritaire ou non de l'action ;
- Le respect des délais imposés ;
- L'implication dans la vie fédérale (nb de licenciés, certification, labélisation, etc.) ;
- Le respect du nombre d'actions maximum autorisé en fonction du porteur du projet (max 2 pour les associations mono-activité, max 3 pour les associations proposant plusieurs activités FSCF, max 4 pour les CD, CR).

Enveloppe PSF 2021: 515 625 € + entre 15/20 % d'augmentation

PSF : CAMPAGNE 2021

LES ORIENTATIONS FEDERALES POUR 2021 EN LIEN AVEC LE PDF 2020/2024 :

- Promotion du sport santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- Développement de la pratique + Action(s) pour engager une dynamique de rebond suite à la crise sanitaire

LA PROMOTION DU SPORT SANTE :

- **Mise en œuvre du programme fédéral « Atout'form » (y compris journées de sensibilisations, mois sans tabac, drogue, alcool,....)**

Précision / exemples : L'engouement actuel pour le sport-santé doit être pris en compte sous toutes ses composantes en liaison avec le programme Atoutform' notamment dans sa thématique Atout+.

- **Développement d'une action « Form'+ » ou « Bouge+ »**

Précision / exemples : Adapter les activités proposées au sein de la fédération à des publics aux besoins spécifiques ; Apprendre à devenir autonome et à se responsabiliser en devenant acteur de sa santé grâce à la marche ; etc.

- **Mise en œuvre de formations fédérales « sport santé »**

Précision / exemples : La mise en place d'une formation sport-santé a pour ambition de permettre aux animateurs/éducateurs de comprendre ce que sont des personnes en difficulté de santé, et de pouvoir proposer et/ou adapter une activité en fonction des limites fonctionnelles de ces pratiquants.

PSF : CAMPAGNE 2021

LE DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE :

- **Action s'inscrivant dans la politique fédérale de développement durable (social, économique, environnemental)**
Précision / exemples : Avoir une démarche de sensibilisation auprès de ses licenciés pour qu'ils s'approprient une attitude respectueuse de leur environnement (engagement dans l'action "une charte un club« , obtention de la reconnaissance "démarche responsable« ,...)
- **Action de prévention des violences (sexuelles, bizutage, harcèlement,...)**
Précision / exemples : Mise en place d'une intervention avec l'association Colosse aux pieds d'argiles...
- **Action favorisant la citoyenneté, l'engagement et la prise de responsabilité (prioritairement à destination des jeunes ou des femmes)**
Précision / exemples : Participation à la formation éveil aux responsabilités ; Participation au séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales ; Organisation de So Leader local ; actions favorisant l'insertion et l'inclusion...
- **Action favorisant la lutte contre les discriminations**
Précision / exemples : Mise en place d'une campagne de lutte contre les discriminations dans sa structure...

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (1/2):

- **Action en faveur des personnes en situation de handicap (dont dispositif fédéral « Auxiliaire de Vie Associative »)**
Précision / exemples : Favoriser la mixité des publics notamment par l'accueil de personnes en situation de handicap.
- **Action pour le développement de l'éveil de l'enfant ou des activités de Gym Form'**
Précision / exemples : Journée départemental "Eveil de l'enfant" ; Journée Gym Form' et/ou éveil de l'enfant dans sa structure ; Ouverture d'une section « Eveil de l'enfant »...
- **Réponse à des besoins en formation**
Précision / exemples : Développer le catalogue de formation fédérale dans son territoire.
- **Renforcement du réseau territorial (ETR notamment)**
Précision / exemples : Mobiliser les structures territoriales sur la dynamisation des relations locales ; Mobiliser de nouvelles ressources humaines en assurant la parité ; etc.

PSF : CAMPAGNE 2021

LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE (2/2):

○ **Action liée au développement de la multiactivité**

Précision / exemples : S'appuyer sur les activités, qu'elles soient physiques, sportives, culturelles, artistiques, socio-éducatives pour faire vivre aux pratiquants une multitude d'expériences venant enrichir la personne sur le plan moteur, cognitif et mental. Festival arts en fête ; trois raquettes ; fédériades SoLeader ; assoc'ions nous ; projet récréation poussines ; créer une offre multiple pour la même personne ; offrir de manière permanente ou ponctuelle une diversification de l'offre initiale ; proposer des offres sur des temps courts, ou cycles qui permettent aux pratiquants de varier les expériences ; concevoir une prise en charge globale de la personne qui permette d'aborder des expériences diversifiées sur quelques heures ; etc.

○ **Proposition de pratiques ouvertes à tous les publics, notamment ceux les plus éloignés de la pratique physique**

Précision / exemples : Développer des offres de pratiques pour toutes les générations et pour tous les temps de loisir. Peut inclure des offres sur les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

○ **Pratiques innovantes**

Précision / exemples : Répondre aux attentes d'activités émergentes et conforme à notre projet éducatif.

○ **Action pour engager une dynamique de rebond suite à la crise sanitaire**

Précision / exemples : Multiplier les journées portes ouvertes à la reprise ; offrir des conditions sécurisées de reprise (équipement personnel et matériels spécifiques) ; démarcher des publics fragilisés par la limitation d'activité ; toutes actions de communication ; remobilisation des bénévoles (séminaire de rentrée...), ...

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

LE TÉMOIGNAGE DU CD VENDÉE

GUILLAUME MENUET – AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Questions ?

PSF : INFORMATIONS ET CONTACTS

Plus d'information:

- sur le site internet et sa page dédiée:

<https://www.fscf.asso.fr/projet-sportif-federal-psf>

- mail :

fscf-psf@fscf.asso.fr